**PROGRAMME DETAILLE DE L’ACTION DE FORMATION**

**ANNEXE 1**

 Création d’entreprise – Auto-entrepreneur

**Durée** : 2 heures.

**Prérequis nécessaires au suivi de l’action de formation** : Savoir lire et écrire. Avoir une connexion internet et être équipé d’un PC, Smartphone ou tablette.

## **Objectif général** : A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable :

## De réaliser une étude de projet

## Créer administrativement sa structure

* Déterminer les indicateurs clés de la performance
* De connaître les règles fiscales et sociales

Cette formation a été spécialement conçue dans le cadre d’une création d’entreprise. Le contenu validé par un cabinet d’expertise comptable vous permettra de connaître les étapes essentielles. De l’idée de votre projet jusqu’à la création et pérennisation de votre entreprise.

# Contenu

A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser le projet de création de son auto-entreprise et de pérenniser son activité.

Vous apprendrez :

* Les éléments constituant votre prévisionnel
* A connaitre votre environnement
* A déterminer l’offre et sa matérialisation
* La mise en place d’une stratégie de communication
* Les organismes en lien avec votre corps de métier
* Les démarches administratives
* Les régimes : fiscal et social
* Les indicateurs clés de la mesure de la performance
* Comment améliorer sa performance

# Objectifs détaillés

## Objectif général : A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de réaliser le projet de création de son auto-entreprise et de pérenniser son activité.

## Partie 0 : Accueil, explications et règles de fonctionnement de la formation

Objectif : A l’issu de la partie 0, le stagiaire connaitra les règles de suivi de la formation.

## Partie A : Etude du projet

Objectif : A l’issu de la partie A, le stagiaire sera capable de mener à bien son étude de projet.

## Partie B : Démarches administratives

Objectif : A l’issu de la partie B, le stagiaire sera capable d’ouvrir administrativement son auto-entreprise.

## Partie C : Régimes : fiscal et social

Objectif : A l’issu de la partie C, le stagiaire connaitra les règles fiscales et sociales de la micro-entreprise.

## Partie D : Mesure de la performance

Objectif : A l’issu de la partie D, le stagiaire connaitra les indicateurs financiers, de satisfaction clients et leurs usages pour mesurer la performance de son entreprise.

## Partie E : Amélioration de la performance

Objectif : A l’issu de la partie E, le stagiaire connaitra les éléments pour améliorer sa performance.

# Modalités du déroulement de la formation

**Les moyens pédagogiques** : Nos formations sont dispensées sous la forme d’exposés théoriques. Le canal de transmission est EN LIGNE.

Un livret complet remis au stagiaire expose de manière claire l’ensemble des contenus du programme de cette formation.

Un tchat sera mis à la disposition des stagiaires afin que ceux-ci puissent manifester leur volonté d'information complémentaire, et ainsi adapter le contenu de notre formation.

**Les moyens techniques** : Nos formations se déroulent en ligne via une plateforme dédiée et spécialisée dans les formations professionnelles.

Nous sommes équipés de tout le matériel nécessaire pour la bonne conduite de la formation (caméra, micro, etc.).

**Les moyens d’encadrement** : Monsieur LEFEVRE Maxime est le seul intervenant qui assure la formation.

**Les moyens d’évaluation des acquis** : A l’issu de la formation, un questionnaire d’évaluation est mis en place. A partir de 80% de réussite, un certificat de réussite sera délivré au stagiaire.

**Modalités d’accès à la formation et délai :** Un entretien téléphonique préalable à votre inscription permet au formateur de vérifier la cohérence et la faisabilité du projet entre le contenu de la formation et les objectifs du stagiaire.

Une fois cet entretien réalisé, soit :

* Dans le cadre d’une inscription via EDOF pour l’utilisation de votre crédit CPF, 11 jours ouvrés de délai de rétractation sont mis en place.
* Vous êtes un particulier et vous payer en fonds propres alors un contrat de formation vous sera envoyé. La formation ne pourra débuter qu’au-delà du délai de rétractation de 14 jours.
* Vous êtes un professionnel et une convention est établie entre les parties. La formation débutera au terme du délai de rétractation de 15 jours.

Après ce délai vous recevez par mail vos informations de connexion à la plateforme en ligne avec login et mot de passe. Au-delà de la période contractuelle, vous conservez votre accès à la plateforme pendant un minimum de 1 an.

# Déroulement

Grâce à vos informations personnelles de connexion, vous accédez à la plateforme. La formation est segmentée en chapitres.

En fin de formation le fichier total correspondant au livret de formation est disponible.